



Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z

**BUREAU****4/22-23**

Visioconférence

Mardi 9 mai 2023**Membres** : Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Gilles CASTILLON, Fayza ZIOUECHE,**Invités** : David ANGELATS,**Salariés** : François DURIER, Yannick GARNIER,**Excusés** : Jean-François ANINAT, Clément TISSIER.**Votants : 4/5 membres du Bureau****Table des Matières**

0. Approbation du CR – B3 du samedi 18 mars 2023	1
1. Communication du Président	1
1.1. CPC : Date à prévoir ou annulation future	1
1.2. Informations Diverses	1
2. Secteur VIE SPORTIVE	1
2.1. Bilan des dernières compétitions.....	1
2.2. Informations Diverses	2
3. Secteur DEVELOPPEMENT	2
3.1. Dialogue de Gestion et ANS	2
3.2. Colosse aux pieds d'argiles.....	2
4. Secteur FINANCIER	2
4.1. Finances de la Ligue.....	2
5. Secteur POLE RESSOURCES	3
5.1. Partenariat et Mécénat	3
5.2. Equilibrage Rémunération ETR.....	3
6. Secteur ADMINISTRATIF	3
6.1. Assemblée Générale Fédérale.....	3
6.2. Assemblée Générale Ligue.....	3
6.3. Embauche(s) à venir.....	3

0. Approbation du CR – B3 du samedi 18 mars 2023

VOTE 1 // POUR 4/4 voix

Le compte rendu du Bureau 3 est adopté à l'unanimité.

1. Communication du Président

1.1. CPC : Date à prévoir ou annulation future

Après le report du CPC, Roxane VENUTI a sondé les présidents de comités pour convenir d'une soirée en visioconférence. Le mardi 23 mai a été retenu.

Le Bureau approuve la volonté de maintenir ce CPC avant l'AG Ligue afin de transmettre au présidents les nombreuses informations de l'AG fédérale et d'aborder différents sujets régionaux.

1.2. Informations Diverses

La Ligue envisage l'augmentation de sa part de 1€. Avant de se prononcer, la Ligue attend la décision de la Fédération de réévaluer sa part, proposition qui sera soumise au vote les 13 et 14 mai lors de son AG.

Un vote électronique sera envoyé au CA après l'AG fédérale pour proposition dans les budgets prévisionnels lors de l'AG Ligue.

2. Secteur VIE SPORTIVE

2.1. Bilan des dernières compétitions

- Coupe Inter-Comité « Paul VAYSSIERE »

La Coupe « Paul VAYSSIERE » s'est déroulée à Cahors (46) le 15 avril 2023.

3 comités ont participé (12, 31, 46) contre 4 la saison dernière (12, 31, 46, 81). En conséquence du nombre d'inscrits, la compétition s'est déroulée sur une seule journée. Yannick GARNIER a été missionné sur l'événement. 3 Officiels Techniques ont été nommés : Janick KNAEBEL en tant que JA et Cédric HILLION et Emmanuel NOUVIALLE en tant qu'arbitres.

Au vu du peu de comités investis et ce malgré les excellents retours des participants, la question du maintien de la Coupe les saisons prochaines se pose.

Le CPC sera consulté pour s'accorder sur une organisation qui pourrait convenir au maximum de comités. La commission Compétitions Individuelles sera chargée de proposer au CA une rectification du règlement en fonction des propositions du CPC.

- Interclubs

L'équipe 1 du BBC-31 a perdu en demi-finale contre Caen et se maintient donc en N2. Le Bureau salue la combativité des joueurs.

L'équipe 1 de l'ABIL-34, après leur seconde place aux play-offs, monte en N2.

Il y aura désormais 3 clubs occitans en N2 : le BBC-31, le TOAC-31 et l'ABIL-34.



2.2. Informations Diverses

- Championnat de France Jeunes

28 joueurs représenteront l'Occitanie : [Les Championnats de France Jeunes 2023 - les qualifiés - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](#)

- Commission Compétitions Individuelles

La commission se réunira le 15 mai 2023 pour déterminer l'augmentation du montant des inscriptions nécessaires pour pérenniser le fonctionnement actuel. Les règlements vont par ailleurs être mis à jour. Ces propositions seront mises au vote lors du prochain CA.

3. Secteur DEVELOPPEMENT

3.1. Dialogue de Gestion et ANS

Au final, 7 comités ont déposé un dossier dans le cadre du Dialogue de Gestion. La commission Bad et Territoires en a rencontré 5 et doit rencontrer les 2 derniers cette semaine (30 et 46) pour faire le point sur leurs projets. Les dossiers ANS seront étudiés en parallèle.

3.2. Colosse aux pieds d'argiles

L'association Colosse aux pieds d'argiles a été missionnée par la commission Sport pour Tous sur le stage du collectif régional à Castelnaudary. Elle est intervenue auprès des enfants et des entraîneurs. Des discussions constructives ont pu avoir lieu. Plus de détails sur le site de la Ligue : [Intervention Colosse aux pieds d'Argiles - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](#)

L'objectif est maintenant d'intervenir auprès des dirigeants et des encadrants professionnels et bénévoles des clubs grâce à une série de webinaires. Les dates de ces webinaires seront diffusées dans la semaine.

Dans cette logique, le Président a relancé en tant que représentant délégué à l'AG fédérale et dans le cadre des questions diverses la sollicitation de la Fédération par Martine CASTILLON pour la création d'une licence Bénévole.

4. Secteur FINANCIER

4.1. Finances de la Ligue

Clément TISSIER, excusé, a préparé un document présentant l'état des finances de la Ligue. Il propose différentes mesures afin d'établir un fonctionnement financier plus juste et préventif. Ces propositions sont étudiées par le Bureau, celles retenues seront présentées lors de l'AG Ligue.

Il y fait également part de la nécessité de faire le point avec le cabinet comptable pour définir clairement les besoins de la Ligue. Le cabinet comptable n'a pas fait passer les documents suffisamment tôt, ce qui a engendré des retards dans la préparation du bilan 2022. L'option de changer de cabinet est envisagée.

Le bilan 2022 sera soumis à la validation du CA avant le 19 mai, par vote électronique, afin de le diffuser aux représentants des comités. Les propositions du budget 2023 seront présentées en CA après le weekend de l'Ascension.



5. Secteur POLE RESSOURCES

5.1. Partenariat et Mécénat

- Anne-Sophie BIEULES a sondé les entreprises du bassin toulousain afin de définir des montants de packs partenariat et mécénat. Une première ébauche de la plaquette partenariat avec des propositions de montants a été transmise aux membres du Bureau. Les entreprises du CORPO ont également été contactées afin de convenir d'un nouveau prix d'inscription au championnat sous forme de mécénat.

Après débat, le Bureau demande à ce que les montants soient revus à la hausse. La commission va donc continuer sur la piste des montants proposés (qui pourront être ajustés par la suite). Attention cependant à, dans la recherche de sponsors, ne pas faire de l'ombre aux clubs.

- La Maison du Sport au Féminin propose la mise en place de partenariats d'athlètes féminins ainsi qu'un annuaire des clubs pour le sport au féminin. Cette option sera transférée à la commission Jeunes et Haut-Niveau afin que Manu DUBRULLE puisse déterminer si des joueurs occitans sont concernés.

5.2. Équilibrage Rémunération ETR

Le Directeur propose de revoir à la hausse la rémunération des membres de l'ETR lors de leurs interventions pour la Ligue. Ces changements s'appliqueront également aux auto-entrepreneurs.

En catégorie 3, le brut horaire de l'ETR en 2022 était majoré de 8% pour les interventions Ligue. Proposition de conserver cet écart en 2023 en l'appliquant sur les augmentations de la CCNS. Soit 14,00€/heure.

Même proposition pour la catégorie 4 mais avec un pourcentage de 11%. Soit 15,20€/heure.

En 2023, seul 1 membre de l'ETR en catégorie 3 est intervenu pour la Ligue. La catégorie 4 s'applique lorsqu'un intervenant intervient en autonomie, sans la supervision d'un salarié de la Ligue, Manu DUBRULLE habituellement. Actuellement cela n'arrive pas.

VOTE 2 // POUR 4/4 voix

La proposition d'augmentation du taux ETR est approuvée à la majorité. Ces nouveaux taux sont appliqués à partir du 1er avril 2023.

6. Secteur ADMINISTRATIF

6.1. Assemblée Générale Fédérale

Les membres du Bureau se positionnent sur les modifications de statuts et de l'augmentation de la part fédérale, présentés lors de visioconférences organisées par la Fédération, en prévision de l'Assemblée Générale fédérale prévue les 13 et 14 mai 2023.

6.2. Assemblée Générale Ligue

L'Assemblée Générale de la Ligue est prévue le 3 juin 2023. À ce jour, le quorum n'est pas atteint.

6.3. Embauche(s) à venir

Le directeur présente son étude et ses projections financières sur les emplois Ligue de 2023 à 2026. Les membres du Bureau débattent des possibles embauches à venir.



Le Président remercie les membres du Bureau présents et leur donne rendez-vous au plus tard le 3 juin à Carcassonne pour l'Assemblée Générale.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT



PROJET